

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comité de jumelage de Longpont-sur-Orge

Le **30 Janvier 2026** à 20h30, sur convocation du Président Hervé Forconi, les membres de l'association « COMITE DE JUMELAGE DE LONGPONT-SUR-ORGE » **se sont réunis en Assemblée Générale** dans la salle A des Echassons 1 allée Erik Satie à Longpont-sur-Orge.

Parmi les 67 adhérents, 38 sont présents ou représentés. Le quorum est atteint et permet à l'assemblée générale de délibérer.

Ordre du jour :

1. Rapport moral 2025
2. Rapport financier 2025
3. Projets 2026
4. Renouvellement partiel du CA
5. Le verre de l'amitié

1) Rapport Moral 2025

- **Rajeunissement des membres du comité via les danseuses de Longpont Demain.** Le nombre de nos adhérents reste stable avec une augmentation de ce nombre lors des rencontres en Allemagne. **Les danseuses ont indiqué ne pas pouvoir participer aux échanges ne pouvant pas répondre au principe de réciprocité qui ne leur avait pas été expliqué.** Il convient de chercher d'autres pistes de rajeunissement, au risque de voir disparaître le jumelage dans une dizaine d'années car les classes germaniques disparaissent (deux profs au collège il y a 10 ans, actuellement une prof qui couvre deux établissements). Ce constat d'échec de la piste danseuses ne nous empêche pas de les faire participer à tous nos événements sur la commune.

Propositions :

- 1- **La ritournelle2** souhaite participer à nos manifestations, cependant ils doivent d'abord pallier le renouvellement de leur Présidente. Evelyne Degobert informe que l'association avait déjà participé à la rencontre, il semble qu'il y ait eu des difficultés qu'il faudra étudier.
- 2- **Associer la section tennis de table** lors de nos rencontres (idée du comité de jumelage allemand qu'il nous faudra développer).

Cette problématique se pose également pour nos interlocuteurs de Neukirchen.

- **7^{em} édition du ciné-club** si les débats sont toujours aussi passionnants, le public extérieur est toujours aussi peu nombreux. **Décision a été prise de poursuivre cette activité limitée aux seuls membres du comité de jumelage en agrémentant le film de douceurs liquides et solides.**
- **Participation à l'AG de la SHL :** Les relations avec cette association sont toujours aussi bonnes et nous pouvons compter sur leur aide dans la rédaction de documents ou pour décorer nos salles lors de nos manifestations.
- **Une rencontre du 29 mai au 1^{er} juin 2025 avec des prises de risques efficaces :** Notre Dame sans possibilité de réservation de groupe, Bouillon Chartier sans possibilité de réservation, Mémorial de la Shoah où certaines résistances franco-allemandes avaient été identifiées et conférenciers obtenus de justesse. Au final, la rencontre fut un succès, d'autant que la gratuité des activités et le prêt de la salle des fêtes de Villiers sur Orge pour la soirée festive ont permis de faire des économies substantielles sur le coût de la rencontre.

- **Evelyne Ancel pose la question sur le remerciement financier des fondeurs :**

Il aurait été porté à sa connaissance qu'il était question d'un remboursement des frais de transport des fondeurs.

Hervé rappelle que **ce débat avait déjà eu lieu en novembre.**

Il rappelle devant l'assistance que leur venue relevait d'un **échange de cadeaux entre Maires**, distinct du jumelage, et que les modalités avaient été fixées par écrit entre Patrick Wibault et la mairie. **Patrick avait refusé tout financement**, ne sollicitant que la prise en charge d'une **bouteille de gaz**, finalement remplacée par l'achat de tartes pour le pique-nique, **réglées par le Maire sur ses propres deniers.**

Le remboursement des déplacements n'avait jamais été ni prévu, ni même évoqué.

Concernant un **éventuel geste supplémentaire**, Hervé indique avoir **déjà offert, à titre personnel, un présent aux fondeurs** (rhum et miel, pour un total d'environ 300 €). **Il interroge le comité sur**

l'opportunité de fournir une facture afin d'officialiser ce remerciement au titre du jumelage. Décision de ne pas faire.

Il est rappelé que le **Maire de Neukirchen** a offert un **don de 300 €** (cadeau Mairie et Jumelage) destiné au projet de fresque franco-allemande. Le cadeau du jumelage français pour le jumelage allemand a été un ouvrage sur la reconstruction de Notre Dame.

La réalisation de la fresque ne pouvant pas être faite par les collégiens faute de temps scolaire, la mairie a trouvé un graphiste et demande un devis.

- **Forum des associations :** Si nous ne faisons aucune inscription ce jour, il sera mis en place sur notre stand de quoi se restaurer l'an prochain pour permettre aux copains de faire une pause technique.
- **Repas de rentrée :** Réservé aux membres du Conseil d'Administration, Il est rappelé que chaque membre du Conseil d'Administration a payé son repas.
- **Discussion du succès du Beaujolais Nouveau de novembre 2025 où nous avons pour la première fois, refusé du monde.**

Un sondage de satisfaction permet au comité de confirmer l'organisation d'un **buffet chaud**, rendu possible grâce à une solution économique, avec une éventuelle extension dans une salle proche de Longpont.

Une réflexion est engagée sur l'ouverture à **d'autres associations** pour rajeunir la moyenne d'âge de nos adhérents.

Michel Garcia souligne que, sans élargissement, le jumelage risque de **disparaître faute de renouvellement**, d'où la nécessité d'attirer de nouveaux membres.

Hervé fait remarquer qu'il convient d'ouvrir notre petit groupe à d'autres pour élargir notre cercle d'amis et solliciter des vocations.

- **Marché de Noël :** **Nous sommes au top de ce que nous pouvons faire** et nous ne pourrions physiquement et techniquement pas en faire plus. Par rapport au marché de Noël se faisant à la basilique **nous avons quadruplé nos bénéficiaires.**
Cette augmentation est le **résultat conjoint** de l'organisation du **marché de Noël** dans les locaux abrités et chauffés du Gymnase ce qui permet d'attirer plus de monde, de la **montée en puissance progressive de la quantité de pain d'épice et de gâteaux** réalisés, de la **mise en avant de la vente de la soupe** et de l'**augmentation des tarifs** de nos produits.
- **Action dans les écoles :** Présentation du **point Alpha** par **Patrick Vinnot Préfontaine**, actions diverses de préparation des événements.

Tous les objectifs 2025 ont été respectés. Le rapport moral 2025 est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport financier 2025

Un déficit est constaté en 2025 car nous avons déjà payé les avances pour le bus et le traiteur 2026. Notre réserve permet de le couvrir dans son intégralité.

Ce qu'il faut retenir est que nous avons économisé de l'argent lors de notre rencontre 2025 du fait de la gratuité des monuments visités et de la gratuité de la salle des fêtes de Villiers. Ces économies ont servi en partie à payer le buffet chaud du Beaujolais Nouveau.

Le rapport financier de 2025 est approuvé à l'unanimité.

Projets 2026.

- **Nouveau site internet par Jean-Guy Tayeb** qui sera symboliquement mis en ligne lors de notre rencontre en Allemagne.
- **Nouveaux logos réalisés par Catherine Elgoyen** qui seront présentés lors de notre rencontre en Allemagne.
- **Non augmentation de la cotisation** au jumelage.
- **Augmentation de la participation « symbolique » à la rencontre** en Allemagne avec explication de la précédente non augmentation (la mairie avait imposé au comité de jumelage de diminuer sa réserve financière).
- **Participation du comité de jumelage à un cadeau identique pour toutes les familles allemandes en plus du cadeau personnel** de remerciement de chaque adhérent.
- **Cinéclub (6 mars 19h30 mairie) réservé aux adhérents** (Projection du film de Andreas Dresen).
- **Buffet chaud** au Beaujolais Nouveau.
- **Tentative d'extension vers d'autres associations pour sauver le jumelage dans la limite du raisonnable.**
- **Participation du jumelage dans les classes d'histoire du collège**, témoignage de Michel Garcia : « un enfant juif pendant la guerre ».
- **Un appel d'offres a été lancé pour la location du car** destiné au déplacement en Allemagne, avec **dix sociétés sollicitées**. Par rapport à notre dernier voyage en Allemagne, nous économisons environ 50 % sur la prestation pour un car qui respectera notre expression de besoin : grand voyageur, WC disponibles. C'est un car Mercedes dont les caractéristiques techniques nous ont permis de constater son adéquation avec nos besoins.

Il a été précisé qu'il y a eu une ristourne faite car c'est le prestataire des transports en car de la Commune

- **Question a été posée par Evelyne Degobert :**
Attention une année il avait été prévu un superbe car qui malheureusement est tombé en panne la veille de notre voyage. Il en a été proposé un autre qui n'était pas au niveau de performance attendue. **Hervé indique** que sans connaître le dossier, lorsqu'une **procédure de secours** est mise en place, elle reste plus profitable que d'aller à pied. **Il aurait demandé une ristourne**. Nul n'est à l'abri d'une panne, pas même nos amis allemands dont le bus était lui aussi tombé en panne et dont le chauffeur a eu conjointement un souci de santé
- **Rencontre en Allemagne :** visite de Mühlhausen. Retour en France prévu avec visite de Cochem.
- **Du fait des économies réalisées, investissement dans du matériel de décoration, sonorisation, supports publicitaires, etc.** avec l'objectif de ne pas thésauriser.

Un budget à l'équilibre, en adéquation avec les projets et en préservant une réserve qui passe de 4500 à 5000 € a été proposée du fait de l'augmentation générale des prix.

Renouvellement partiel du CA

Trois membres quittent le bureau pour devenir Conseillers (ères).

- Jean-Claude Ramalingom (4 ans Trésorier) devient Conseiller en finance.
- Françoise Menye-Bella (25 ans de jumelage, 19 ans de CA) devient Conseillère en décoration.
- Marielle Dehès (18 ans de jumelage, 15 ans de Vice-Présidence) devient Conseillère en relation franco- allemande et jeunesse.

Tous ont été remerciés de leur bénévolat et ont reçu de la part du comité un cadeau ainsi que de la part d'Evelyne Ancel.

Le Conseil d'Administration proposé a été élu à l'unanimité.

Il est constitué de :

- Jean-Guy Tayeb Conseiller Site Internet.
- Françoise Garcia, Conseillère en organisation et relation mairie.
- Marielle Dehès Conseillère en relation franco-allemande et jeunesse.
- Conseillères en décoration et jeunesse Françoise Menye-Bella et Evelyne Ancel.
- Jean-Claude Ramalingom, Conseiller en finance.
- Catherine Elgoyhen Conseillère traduction écrite et décoration.
- Conseiller en finance Yannick Mélot.
- Sont restants des précédents mandats Patricia Perron, Claude Delville et Hervé Forconi.

Des bénévoles actifs ne faisant pas partie du Conseil d'Administration sont : Béatrice Doyen, Pascale Forconi, Bernadette Tayeb, Monique Roland, Patrick Vinot Préfontaine, Michel Garcia et Claude Doyen.

Le Conseil d'Administration a élu à l'unanimité et conformément aux statuts en vigueur les membres du bureau suivants :

- Président : Hervé Forconi
- Vice-présidente : Françoise Garcia
- Trésorier : Yannick Mélot
- Trésorier adjoint à la dépense : Claude Delville
- Secrétaire : Patricia Perron

Les membres de droit du conseil municipal jusqu'en mars 2026 sont :

- Charlène Badina
- Sylvia Thiebault
- Président Forconi
- Romain Touzelin
- Mireille Bellegarde
- Claude Collin

Débat avant le vote :

Jean Jaquin pose la question sur l'adéquation des membres de droits par rapport à la convention.

Hervé indique que c'est la mairie qui nomme six membres de droit. Le comité n'est pas une association comme les autres, elle est une extension de la mairie. Elle ne dispose pas d'une subvention mais d'une dotation en fonction du nombre d'habitants. Le maire actuel a décidé de permettre à l'opposition d'y siéger en fonction de leur pourcentage au sein du conseil municipal ce qui est tout à son honneur. Effectivement, il n'est pas obligé de le faire, c'est son choix et il est honorable.

Hervé fait remarquer qu'il avait accepté son poste pour sauver le comité de jumelage, qui aurait été fermé sans volontaire lors de sa dernière assemblée extraordinaire.

Les statuts, notamment l'article 11, indiquent que « pour être candidat(e) au Bureau, il faut avoir siégé au Conseil d'Administration l'année précédente ». Les membres de droit faisant partie du CA tout est en règle vis-à-vis des statuts.

Il rappelle aussi que **le Maire a donné son autorisation pour qu'un élu puisse prendre ce poste pour les mêmes raisons.**

Il rappelle que ses exigences sont toujours de mises : ne pas avoir accès aux moyens de paiement du jumelage. Seul le trésorier a cet accès. En cas de malheur de ce dernier, Hervé nommera de sitôt le trésorier adjoint qui permettra au comité d'assurer financièrement sa mission.

Il fait remarquer que le rôle du Vice-Président était nécessaire et exigé par les statuts afin d'assurer entre autres, l'intérim de la Présidence dans le cas où il lui arrivait malheur évitant ainsi la dissolution du comité. Enfin, il a été décidé en Conseil d'Administration qu'il n'était pas utile du fait de l'organisation actuelle du bureau de nommer une secrétaire adjointe car ce poste était assuré par la vice-Présidente et le Président.

Evelyne Ancel et Jean Jacquin font remarquer que la dotation est constante malgré l'augmentation de la population.

Hervé indique qu'il en est parfaitement conscient et qu'il en avait été discuté en bureau municipal bien avant qu'il ne soit élu Président. **Cette dotation est supérieure à ce qu'elle devrait être lorsqu'on applique le référentiel initial encore en francs par habitant.** Nous n'avons pas de difficultés financières et n'avons pas besoin d'utiliser une demande de soutien financier exceptionnel pour la réalisation d'un projet exceptionnel. Autrement dit, **tant que nous arrivons par notre travail d'optimisation des projets de maintenir le budget, nous n'avons pas le besoin d'en avoir plus pour le moment.**

Hors Compte rendu : les bannières des écussons des villes ont été retrouvées par le jumelage.

Le silence régnant enfin sur les colonnes, les questions ont été cette fois-ci nombreuses et productives, la séance est levée avec une heure de retard, soit à 23h00, pour le pot de l'amitié tant attendu.